

ÉDUCATION

PROGRAMME 2016/2017

par Antoine Boussard



Une autre priorité pour le Rassemblement des Etudiants Démocrates reste la mixité sociale et scolaire dans les établissements du second degré.

Le débat sur l'importance de la mixité sociale à l'école ne date pas d'hier, pour autant, force est de constater qu'il n'a produit aucun effet ou dynamisme en ce sens.

Pire encore, la ségrégation en France s'est empirée ces dernières années. L'ascenseur social est toujours en panne et rien n'est fait pour le redémarrer. Il y a pourtant eu quelques tentatives par le passé, sous l'impulsion notamment de l'ex-ministre de l'éducation, Najat Vallaud Belkacem. Mais sa politique de mixité était d'une part sans ambition réelle, se cantonnant à des « essais de mixité » dans quelques dizaines de collèges et lycées et d'autre part trop tardive au vu du calendrier électoral. En somme, la mixité à l'école se réduit en France à une promesse de campagne qui ne voit jamais le jour en dépit de la couleur politique de l'exécutif qui feint de mener ce combat.

Quelle grave erreur de marginaliser autant cette question qui est pourtant cruciale pour la bonne marche de la société française en son intégralité. Les bénéfices d'une mixité à l'école semblent évidents mais les rappeler pourrait rafraîchir la mémoire de quelques-uns. Les principes d'égalité des chances et de tolérance sont sans équivoque les enjeux majeurs et primordiaux d'une politique de mélange social dès le plus jeune âge. En effet, il est impératif de réduire l'écart croissant qui subsiste entre ces deux France qui ne se croisent jamais. Commençons dès lors, dans les écoles de la République, à renouer avec des notions fortes en France à savoir l'égalité et la fraternité. C'est d'ailleurs l'un des souhaits du nouveau ministre de l'éducation, Monsieur Blanquer. Ce dernier veut que tous les élèves entrant au collège sachent « lire, écrire, compter ET respecter autrui ». Sur ce dernier point, seul un échange avec autrui et une connaissance d'autrui peuvent aboutir au respect mutuel.

De plus, il a notamment récemment été démontré que les « bon élèves » ne subissaient en aucun cas un quelconque préjudice du fait d'être scolarisés avec des élèves moins bons ou provenant de milieux sociaux dits défavorisés.. En outre, les gains d'apprentissages

sont considérables lorsque ces élèves plus faibles sont réunis avec ceux ayant plus de facilités. Car, oui, pour qu'une politique de mixité soit réellement efficace, il faut à la fois appréhender la mixité sociale ainsi que la mixité scolaire c'est-à-dire une trop forte différence de niveau scolaire entre des classes d'un même établissement.

Par ailleurs, nous prenons le parti pris que cette mixité doit se concentrer d'avantage au sein des établissements du second degré. C'est à partir de l'entrée en sixième et, de surcroît lors du passage au lycée, que les effets de la ségrégation entre des groupes sociaux se manifestent le plus. Il est donc urgent de réduire ces effets contre productifs à ce stade de l'éducation chez les adolescents et pré-adolescents. Pour affirmer cette thèse, il suffit d'observer l'évolution du niveau de réticences des parents au fur et à mesure que leurs enfants grimpent les échelons scolaires. La mixité durant le premier cycle ne pose en général aucun problème puisque ces soi-disant effets négatifs ne sont pas perceptibles étant donné le faible développement social et intellectuel des enfants à cet âge. C'est bien dès le collège que les parents font ressentir leurs craintes en organisant, par exemple, la fuite vers le privé. Leur argumentaire est simple, malgré nos idéaux de progrès social, nous ne voulons pas « sacrifier » nos enfants en les laissant dans les pires écoles de la République. Ce constat est amer mais il n'est pas dénué de la réalité sur le terrain.

Un constat peu glorifiant pour l'éducation nationale

L'Unicef classe la France 35e sur 37 pays de l'OCDE en ce qui concerne les écarts de performance en lecture, mathématiques et sciences en fonction du milieu social. Voilà un bon résumé de la place de la France dans le monde sur la ségrégation au sein de son système éducatif. Voici, par ailleurs, d'autres chiffres clés tirés du Ministère de l'éducation nationale.

- *1% des collèges et lycées publics accueillent 82% d'élèves d'origine défavorisée*
- *10% des établissements publics accueillent plus de 42% d'élèves d'origine sociale très favorisée*
- *13,7% des élèves du premier degré étaient scolarisés dans le secteur privé en 2016 soit une hausse de 1,6% d'élèves par rapport à 2015*
- *20% des élèves du secondaire étaient dans le privé en 2016, soit une hausse de 0,9% en un an*

Ces chiffres reflètent la situation à l'échelle nationale mais certaines régions souffrent encore d'avantage tout d'abord de cette fuite vers le privé comme en Bretagne ou encore dans les grandes agglomérations. Lyon voit son offre d'établissements scolaires partagée à 50% avec le secteur privé. Autre chiffre marquant, en 2015, à Lyon et ses environs, il y avait 7015 élèves dans le secteur public en terminale professionnelle ou générale et près de 3760 élèves soit plus d'un tiers scolarisé dans le secteur privé en terminale.

A la lecture de ces quelques chiffres, nous ne pouvons tenir comme seuls responsables ces parents d'élèves qui participent à cette fuite du public. En effet, l'éducation nationale voit sa part de responsabilité augmenter d'années en années. Le manque de formation des professeurs et le manque de professeurs tout simplement participe à ce rejet de l'école publique. La dévaluation permanente de la fonction de professeur et les faibles moyens mis à leurs dispositions ne font qu'aggraver ce sentiment de défiance vis-à-vis des établissements publics.

C'est donc pourquoi nous avons décidé de tirer la sonnette d'alarme sur cet effondrement de l'école publique et sur les conséquences entraînées par sa chute. Les propositions faites ci-contre sont des solutions que nous pensons majeures pour renforcer au maximum cette idée de mixité sociale et scolaire au sein du second degré.

Nos propositions pour une réelle politique éducative de mixité à l'école

Accroître la communication entre responsables éducatifs et parents d'élèves sur les bienfaits d'une mixité à l'école

Avant d'imposer, nous suggérons d'avoir un vrai débat, non pas sur la faisabilité technique d'une augmentation de la mixité, mais bien sur les bienfaits de la mixité pour les enfants des parents réticents. Notre objectif est d'écarter de leurs pensées ce sentiment de sacrifice et de peur qu'ils ressentent à l'idée d'un mélange social. L'expérience en Meurthe-et-Moselle, un des départements volontaires pour accroître la mixité, nous a démontré l'importance de la communication pour faire accepter avant d'imposer une telle mesure. Sans cette confiance des parents vis-à-vis de ces futurs établissements, aucune action à l'échelle nationale ne semble possible.

Notre projet repose donc sur le lancement d'une grande campagne de communication financée par le ministère de l'éducation nationale dans tous les établissements, privés et publics, afin de faire changer les mentalités, essentiellement des classes aisées, sur le bienfondé d'une telle politique.

La mise en place du « bonus boursier » à l'échelle nationale via la procédure Affelnet

C'est une proposition essentielle dans cette lutte en faveur de la mixité. Pour faire simple, le choix du lycée pour tous les élèves de troisième passe par un outil informatique «Affelnet» qui par le biais d'un algorithme réparti les demandes des élèves. C'est donc en fonction d'un barème automatisé que le choix du futur lycée public sera déterminé. Tout l'enjeu selon nous est de faire en sorte que ce barème soit plus favorable aux élèves d'origine défavorisée.

Nous partons d'un rapport de l'Institut des Politiques Publiques de 2014 qui a démontré que la mise en place de ce Bonus Boursier a contribué à une nette augmentation de la mixité au sein des lycées publics parisiens. Mixité qui est restée faible et inchangée dans deux académies voisines : Versailles et Créteil où ce bonus n'existe pas. L'idée est donc d'en finir avec la liberté dont dispose chaque académie d'attribuer ou non ce bonus lors de la procédure. Il conviendra à chaque académie de le mettre en place.

En outre, ce bonus ne devra pas servir d'outil de communication à des prétendues académies favorables à la mixité sociale mais qui, en réalité, n'attribueront qu'un faible coefficient à ce bonus dans le calcul de l'algorithme comme c'est déjà le cas avec l'académie de Lyon pour la rentrée 2017.

Intégrer les établissements privés au sein de la carte scolaire de façon à la remodeler

Nous envisageons cette proposition comme incontournable si l'on veut observer une efficacité de notre politique de mixité au vu des chiffres nationaux et locaux sur l'importance du secteur privé.

Les lycées privés qui sont subventionnés par l'État doivent aussi faire partie de l'effort national. Concrètement, ces derniers devraient accueillir un pourcentage d'élèves de milieu social défavorisé. De plus, une aide financière serait octroyée aux familles dont les enfants seraient scolarisés dans ces établissements privés afin de participer aux frais plus onéreux que dans le secteur public.

Augmenter de façon considérable le retour des classes bilingues ainsi que l'apprentissage des langues anciennes

C'est une insulte faite à l'éducation nationale que de se séparer de ces apprentissages fondamentaux pour des raisons purement budgétaires. Nous sommes satisfaits de voir que le nouveau ministre soit en faveur du retour de ces derniers mais nous proposons d'aller encore plus loin. En effet, nous souhaitons éviter une segmentation scolaire trop élevée dans certains établissements dues à ces classes dites «d'élites». Nous renforcerons donc le nombre de professeurs de langues rares afin que ces classes soient ouvertes à tous et non seulement à l'attention des meilleurs élèves.

